

COMPAGNIES	NOMBRE d'obligations	ÉMISSION	ÉPOQUES DE PAIEMENT		
			fr.	tr.	fr.
Orléans	200,000	1 ^{er} juillet 1850	203 75	93 75	100
Paris à Lyon et à la Méditerranée	275,000	Idem.	203 75	92 50	100
Est	154,000	1 ^{er} juin 1850	202 50	92 50	100
Midi	100,000	1 ^{er} juillet 1850	202 50	92 50	100
Ouest	170,000	Idem.	202 50	92 50	100
Ardennes	100,000	Idem.	201 25	91 50	100
Dauphiné	24,000	Idem.	201 25	91 50	100

Ces Obligations produisent un intérêt annuel de 15 fr. et sont remboursables à 500 fr. par tirages annuels.

La souscription sera ouverte, du lundi 25 juin 1860 au lundi 2 juillet, à quatre heures de relevée, y compris le dimanche 1^{er} juillet.

Elle sera reçue à la Banque de France et dans ses succursales, ainsi que dans les Recettes générales et particulières des départements.

Il sera versé immédiatement à titre de garantie, par chaque Obligation souscrite, la somme de 25 francs; le récépissé qui en sera délivré sera échangé, à partir du lundi 23 juillet, contre un certificat indiquant la quantité afférente à chaque souscription et portant quittance du premier terme au versement duquel ladite garantie sera appliquée.

Si le montant des souscriptions, pour chacune des Compagnies, dépasse celui de l'émission, lesdites souscriptions seront soumises à une réduction proportionnelle.

Le paiement des obligations aura lieu en trois termes: le premier, du 23 au 31 juillet; le deuxième, du 1^{er} au 15 octobre 1860, et le troisième du 1^{er} au 15 janvier 1861.

En cas de retard de paiement d'un terme, le débiteur sera passible des intérêts à raison de 5 0/0 par an à partir de l'échéance de ce terme, sans qu'il soit besoin d'avis préalable.

A défaut de paiement d'un terme échu, dans le délai de quinze jours, à partir du jour de l'échéance, le montant du certificat sera exigible en totalité, et la vente pourra en être effectuée aux risques du souscripteur.

Les souscripteurs auront, à toute époque, la faculté de se libérer des termes restant dus, moyennant bonification d'intérêt à raison de 3 1/2 0/0 l'an.

Le Gouverneur de la Banque de France.
1860) Comte CH. DE GERMINEY.

FAITS DIVERS.

— On écrit de Fontaine-la-Mallet, canton de Montivilliers, au *Nouvelliste de Rouen* :

« La pluie qui est tombée samedi pendant la nuit a causé dans notre localité des dommages considérables. Outre que les uns sont complètement abattus, les chemins ont éprouvé de telles dégradations, que sur celui du Havre surtout la circulation est devenue entièrement impossible, et dimanche matin, les laitières qui se rendent chaque jour au Havre ont été obligées de rétrograder et de prendre une autre route. Plusieurs maisons ont été tellement inondées, que l'eau atteignait le plancher du rez-de-chaussée. Les habitants ont été obligés de se sauver sans pouvoir rien emporter; ils ont pu néanmoins sauver leur bétail. Un sieur Bunel a été deux heures heureux; il n'avait qu'une chèvre, deux poules, et quelques lapins; tout a été noyé. Chez un nommé Doteleade, la table de la cuisine sur laquelle était une cafetière pleine de lait a été levée jusqu'au plancher, et l'eau se retirant, la table s'est retrouvée à niveau; il ne s'était pas répandu une goutte de lait. Au dire des anciens du pays, il y a plus de quarante ans qu'on n'avait vu de pareils désastres causés par un orage. »

— On écrit de Bordeaux, le 23 juin :

« La marée de huit heures du soir a été si forte hier que tout le quartier des Chartrons a été envahi; l'eau est montée à une telle hauteur que le chemin de Lagrange, qui est, on le sait, assez éloigné du fleuve, a été complètement couvert. On s'occupe aujourd'hui à vider les caves. » (La Gironde).

— On lit dans le *Mémorial de Pau* :

« Un orage épouvantable a éclaté, vendredi dans la soirée, sur notre ville, et a sévi avec encore plus d'intensité dans les environs. Une forte grêle est tombée notamment sur les coteaux de Jurançon et de Gan, et a fait de tels ravages qu'on sera obligé de faucher les bés sur un grand nombre de points. »

— On lit dans *L'Aube* :

« La ville de Troyes est en ce moment sous le coup d'une faillite qui a jeté la perturbation dans le commerce de la place. La plus considérable des maisons de banque de la région, établie par actions sous la raison sociale Pain et C^o, a suspendu ses paiements jeudi 14, dans l'après-midi. »

« Le lendemain, le directeur de l'établissement était écroué à la maison d'arrêt. »

« Pivotal de la plus grande partie des négociations de commerce de bonneterie, la banque Pain rendait de grands services, et elle était en apparence régie avec un ordre parfait, sous la surveillance d'un conseil composé de citoyens honorables. Malheureusement M. Pain s'était

laissé personnellement engager dans des affaires industrielles qui exigeaient de grands capitaux, de sorte qu'il a dû suppléer à l'insuffisance de ses ressources en faisant des emprunts au fonds social qui s'élevait à 1 million 200,000 francs. On estime aux trois quarts environ de ce capital le total des sommes détournées de leur destination statutaire. »

« Ce qu'il y a de consolant dans cette catastrophe, c'est que les dépôts s'élevant à des sommes considérables, les comptes courants, les valeurs de banque, etc., seront intégralement remboursés par la Société. La perte portera exclusivement sur les actionnaires, dans une proportion encore incertaine, mais qui devra flotter entre 40 et 60 pour cent, selon la valeur éventuelle des immeubles et des ressources pécuniaires laissées par le gérant. »

— On lit dans le *Messenger du Midi* :

« Une audacieuse tentative de vol, qui n'a échoué que grâce à l'énergie d'un courageux citoyen, a été commise avant-hier à Nîmes, au préjudice de la maison de vêtements confectionnés du *Prince-Engène*, située sur les boulevards des Calquières. Vers dix heures et demie du soir, le propriétaire de cet établissement venait, comme de coutume, d'en faire la fermeture, lorsqu'un individu qu'on a su plus tard être le nommé Suberville, originaire de la Haute-Garonne, repasseur de rasoirs, s'introduisit dans le magasin en ouvrant la porte principale à l'aide d'une fausse clef; mais, ne pouvant la refermer à cause de la disposition de la serrure, il pria de la pousser une marchande de gâteaux sur laquelle, d'ailleurs, ne s'éleva aucun soupçon. »

« En ce moment survint un voisin, le sieur Michel Renaud, cafetier, qui, surpris de voir qu'à une pareille heure, contrairement aux habitudes bien connues des maires de l'établissement, une personne s'y trouvait enfermée, l'interpella énergiquement et entra dans le magasin. Le voleur répondit avec une incroyable assurance qu'il était le propriétaire de l'établissement, et qu'il trouvait fort singulier qu'un étranger se permit de s'introduire chez lui. M. Renaud crut un instant avoir affaire à un nouvel employé, mais, se ravisant presque aussitôt :

« Puisque vous êtes de la maison, dit-il à cet homme, je pense que vous allez bien-tôt rapporter la clef et que vous me permettrez de vous accompagner. Pour moi, je crois que vous êtes un voleur. — Vous allez voir si je suis un voleur, répliqua Suberville en fermant la porte et se dirigeant vers l'escalier. Mais, voyant que M. Renaud persistait à le suivre, il fit tout à coup volte face, se précipita sur le boulevard et se mit à courir du côté du palais de justice. Le cafetier s'élança après lui, en réclamant l'intervention du factionnaire, qui croisa la baïonnette et l'accabla contre le mur. Sur les explications de M. Renaud, dont la conduite dans cette circonstance n'a pas besoin d'éloge, ce hardi malfaiteur a été remis entre les mains de la police. »

— La *Seybouse* rend compte d'une chasse au lion dont les environs des bains d'Hamman-Meskoutin ont été le théâtre le 20 du mois dernier :

« Depuis plusieurs jours, dit ce journal, les Arabes se plaignaient d'un énorme lion qui dévorait leur bétail. Ce terrible roi des animaux venait même de nuit rôder autour des tentes de Hamman Meskoutin, où campent des familles de baigneurs chrétiennes et juives, à la grande frayeur de ces braves gens, qui l'entendaient gronder et rugir tout près d'eux. »

« Le caïd de la contrée, ému des plaintes qui lui arrivaient de toutes parts, ordonna une battue générale d'Arabes déterminés qui, au nombre de cent hommes, dont soixante cavaliers armés de fusils et une quarantaine de traqueurs avec bâtons, pistolets et yatagans, se mirent en chasse avant-hier dimanche. »

« Après de longs circuits et des mouvements bien ordonnés, le redoutable ennemi fut rencontré et attaqué à cinq lieues d'ici. Le combat fut acharné. Bien dirigés, les Arabes le harcelèrent bravement et finirent par le vaincre après bien des péripéties. Deux d'entre eux furent blessés gravement. Un troisième, ayant serré de près le lion dans un fourré où le noble animal, blessé à mort, s'était réfugié, ne dut son salut qu'au volume exagéré de calottes et d'enveloppes en laine dont s'affublent les indigènes: déjà le lion avait englouti la tête du ténébreux dans son énorme gueule; mais l'intrepide Arabe, ressautant d'un bond en arrière, lui laissa tout le paquet entre les dents, et lui tira dans la poitrine un dernier coup de pistolet qui l'éten-dit roide mort. »

« Au soir, le jeune caïd, dans son brillant et pittoresque costume, précédé de flûtes et de tambourins, fit son entrée triomphale devant l'établissement des bains, avec le lion mort, porté à dos de mulet. Il avait reçu trente-cinq balles avant d'expirer. C'était un beau mâle, d'une grandeur énorme. De l'espèce des lions noirs, et qui pouvait bien peser au moins 300 kilogrammes. »

« Pour compléter le tableau, un infirmier militaire, d'une taille colossale, que les soldats ont surnommé avec raison *Goliath*, défilé par le caïd, porta le lion seul sur son épaule à une distance de près de 50 mètres, et le caïd de le récompenser incontinent d'une pièce de 5 fr., avec une courtoisie toute spontanée. »

— La ville de Constantinople est réputée comme l'un des grands centres de population où le fléau de l'incendie exerce le plus ses ravages. Le 10 juin dernier, vers onze heures et

demie du matin, un violent incendie a éclaté dans le quartier d'Ishak-Pacha, situé derrière la mosquée de Sultan-Ahmet. Poussées par un vent du nord assez frais, les flammes ont fait des progrès rapides dans ce quartier où presque toutes les maisons sont en bois et très-rapprochées les unes des autres.

Voici, à ce sujet, les détails que nous trouvons dans le *Journal de Constantinople* du 13 :

« L'incendie d'avant-hier a été l'un des plus considérables qui aient éclaté depuis longtemps. Il a été arrêté, d'un côté par le bord de la mer jusqu'au pied de laquelle il est descendu, de l'autre côté par le mur du vieux Sérail qu'il a noirci de ses flammes, et à travers les créneaux duquel s'allongeaient de longues et ardentes gerbes de feu. Enfin, du côté du Stamboul il a fallu des travaux héroïques pour empêcher l'immense brasier de s'étendre. Ces quartiers sont, en effet, pleins de rues étroites, de maisons qui communiquent même à travers ces rues, il y a des impasses nombreuses, toutes les constructions sont fort anciennes et en bois vermoulu, et l'élément destructeur a cruellement joué avec tous ces avantages. »

« Pour faire la part du feu, sur les ordres du caïmacam du grand vizir, de tous les ministres présents, dont plusieurs ont littéralement payé de leur personne, on a dû tracer à coups de hache comme une large rue du côté où s'étendaient les flammes, et aujourd'hui encore, en parcourant du regard le théâtre désolé du sinistre, on voit les traces des efforts immenses qu'il a fallu pour arrêter les ravages du fléau. »

« C'est ici le lieu de dire que tout le monde, dans toutes les classes, a fait admirablement son devoir. Les pompiers, les troupes et leurs officiers sous les regards et sous les ordres intelligents de leurs supérieurs ont rivalisé de zèle; des actes magnifiques de dévouement se sont produits. »

« Un jeune officier d'artillerie passant le premier dans les rues étroites où les flammes, poussées par le vent du nord, se croisaient sur sa tête comme un double rideau incandescent, a été frappé sur le crâne par une poutre embrasée, et son état est fort grave. Plusieurs pompiers ont aussi reçu des blessures sérieuses. Parmi les incendiés, douze ou quinze personnes seulement ont été blessées, et la plupart légèrement. »

« On assure que personne n'a péri dans les flammes. L'heure à laquelle a eu lieu l'incendie explique ce fait. Le feu a éclaté à onze heures du matin, et toute la population a pu assister à ses ravages graduels, de sorte que l'évacuation de chaque quartier se produisait à mesure que ce quartier était atteint. »

« Cependant une vieille femme paralytique, couchée depuis sept ans sur un lit de douleur, avait été oubliée dans une mauvaise mesure, où elle vivait seule avec une domestique alors absente. Ce n'est que lorsque les flammes et la fumée ont pénétré dans sa chambre, que ses cris aigus dominant les craquements et le sifflement des flammes ont été entendus; elle a été sauvée par les pompiers et transportée loin de tout danger. »

« Plusieurs enfants oubliés aussi ont été également arrachés aux flammes par les soldats pénétrant successivement dans chaque maison. »

« Un vieillard mis hors de tout danger, assistant au spectacle sinistre de sa ruine et de celle de tant de gens à la fois, est tombé mort dans les bras de ceux qui se trouvaient auprès de lui. On n'a constaté sur lui aucune blessure: c'est l'émotion et le désespoir qui l'ont tué. On a trouvé sur lui 4,000 piastres en caïm et une montre en or. »

« Les versions sont toujours différentes sur la manière dont le feu a éclaté. Les uns disent qu'il est sorti de la boutique d'un barbier d'Ishak-Pacha. D'autres assurent qu'il a d'abord dévoré la maison d'Ahmet, aga caïkdji, maison située dans le quartier de Yéni-Mahalé derrière la mosquée de Sultan-Ahmet. »

« Il est de fait que trois fois on a cru avoir triomphé du fléau, et trois fois, à cause du vent violent, il a repris avec une nouvelle intensité. »

« Les rapports les mieux informés annoncent que six quartiers ont été consumés, qui sont: Yéni-Mahalé, Kabla-Sakal, Gun-Gueurmes, Ishak-Pacha, Sahia-Aghassi, Ahir-Capou. Le journal turc porte le nombre des maisons détruites à 1,200, celui des boutiques à 800; dans le public, on a parlé de deux à trois mille. Ce dernier chiffre est fort exagéré, malgré l'agglomération des petites habitations en cet endroit. »

« Des souscriptions s'ouvrent déjà de tous côtés pour porter secours aux incendiés. »

« Déjà des traits de noble charité se comptent en grand nombre. A Stamboul, plusieurs pachas ont consacré une partie de leurs habitations à abriter les malheureux qu'ils nourrissent et auxquels ils fournissent des vêtements. Un honorable négociant du Phanar a ouvert gratuitement sa maison aux victimes. Cet exemple sera suivi, car si le malheur est grand, la charité et l'hospitalité orientales ont souvent su en adoucir de bien plus sérieux encore. »

KERMESSES.

Dimanche 1^{er} juillet.

Anœulin, Ascq, La Bassée, Illies, Linseles, Lomme, Lys, Le Maisnil, Les Moulins, Marquén-Barœul, Sainghin-en-Weppes, Santes et Verlinghem.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

ANNONCES

Occasion exceptionnelle

Le sieur ISIDORE FAQUES

COIFFEUR-PARFUMEUR

Contour Saint-Martin, à Roubaix,

a l'honneur d'informer le public qu'on peut se procurer dans son magasin, A DES PRIX TRÈS AVANTAGEUX, les articles dont voici un aperçu :

Ganterie. — Mercerie. — Articles de Paris. — Brosses en tous genres. — Peignes en bufile, en écaille et en imitation. — Broches, bracelets, boucles d'oreilles pour deuil. — Plumeaux. — Eponges. — Bretelles. — Rasoirs garantis. — Cuir à rasoirs. — Grand choix de couteaux de poche et de ciseaux. — Limes pour ongles. — Porte-monnaie. — Bougies. — Cabas. — Laine et coton pour tricot. — Laine pour tapisserie. Velours. — Savon spécial pour laver les laines. — Pommade des Châtelines. — Gants en soie, en bourre de soie et en fil d'Ecosse. — Dépôt d'Eaux à détacher: Ethéroléine, Benzine et Eau de Naphte.

Grand assortiment de chaussures et de pantalons, A PRIX REDUITS. — Cirage et vernis. (2006)

Avis important.

GRAND DÉBALLAGE

DE STÉRÉOSCOPES

ET DE VUES STÉRÉOSCOPIQUES

Rue S-Georges, 36, Roubaix.

CLOTURE DE LA VENTE

IRREVOCABLEMENT

LE VENDREDI SOIR, 6 JUILLET

Bon marché incomparable. — Vente à 10 0/0 au-dessous du prix des tarifs des éditeurs.

N. B. On vient de recevoir 2,000 vues et sujets nouveaux, en tous genres, qui sont mis en vente dès aujourd'hui.

OPTIQUE et articles de bureau et de Paris. (1983)

HOTEL DU COMMERCE

ROUBAIX

CHALES ET SOIERIES

SAISON D'ÉTÉ

M. et Mme CONSTANT WEYL ont l'honneur de prévenir les dames qu'ils viennent d'arriver à Roubaix avec un grand assortiment de soieries pour la saison et un choix considérable de châles longs et carrés.

Faisant l'exportation, on reprend en échange les garde-robes de dames et d'hommes et châles contre *châles seulement*.

Les personnes qui désirent que l'on passe chez elles, sont priées d'envoyer leur adresse hôtel du Commerce. (1982)

MAISON

FLIPO-MEURISSE

rue de la Fosse-aux-Chênes, 30

ROUBAIX.

MAGASIN DE PAPIERS PEINTS

& DE MIROITERIE.

Grand assortiment de PAPIERS depuis 20 c jusqu'à 20 fr. le rouleau.

BORDURE à 1 fr. le rouleau pour les petits papiers.

GLACES ÉTAMÉES de toutes dimensions, à 40 pour 100 de rabais, à cause de la baisse survenue en manufacture.

PETITS MIROIRS encadrés, prix modérés.

BAGUETTES en or et en bois, pour tentures.

MOULURES en or et en bois, pour cadres. (1944)

En vente chez J. REBOUX, 20, rue Neuve :

INDICATEUR

DES TRAINS DU CHEMIN DE FER DU NORD

Prix : 15 centimes.